

Le travail à domicile auprès des personnes vulnérables : des métiers du lien

Déclaration du groupe CFE-CGC

La crise sanitaire inédite que nous vivons actuellement a mis en exergue le rôle essentiel de lien social de nombre de métiers qui répondent aux besoins de première nécessité de personnes, à leur domicile ou au domicile du professionnel. Elle a également rendu visible le décalage entre le rôle social majeur de ces professions et la réalité de leurs conditions d'emploi, de rémunération et de travail.

Ces métiers, majoritairement féminins, apportent un service essentiel à la santé et à la vie sociale de publics qui se caractérisent par leur vulnérabilité, qu'il s'agisse des jeunes enfants, des personnes âgées ou des personnes en perte d'autonomie, touchées par la maladie ou par le handicap.

Avant toute autre chose, le groupe de la CFE-CGC tient à rappeler son attachement et sa reconnaissance à ces métiers. Par leurs compétences, ces professionnels permettent notamment d'assurer une meilleure conciliation des temps de vie et de favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes dans la gestion de la vie active. Les défendre et les valoriser est donc pour nous un point essentiel dans la mesure où de nombreux ménages sont dépendants de ces métiers.

Nous partageons le constat que ces métiers sont fortement précarisés et peu reconnus. Il en résulte que ces professions sont de moins en moins attractives et les jeunes professionnels de moins en moins nombreux. Face à cette érosion, il est important de mieux reconnaître et valoriser le travail de ces personnes. Pour la CFE-CGC, cela passe principalement par une meilleure rémunération, une plus grande formation et une réelle prise en compte de leurs conditions de travail.

Au-delà des préconisations de cet avis, que la CFE-CGC partage et soutient, nous confirmons qu'il conviendrait de :

- Développer et uniformiser au niveau national des temps de coordination entre les professionnels, les familles, et les autres intervenants qui accompagnent les personnes ;
- Augmenter les rémunérations, pour atteindre le versement d'un salaire qui permette de vivre dignement et développer les possibilités de temps plein et de contrats en CDI pour atténuer l'anxiété liée à la précarité de l'emploi ;
- Revaloriser ces métiers du lien en mettant en place une vraie formation capable de leur apporter une réelle reconnaissance et une réelle qualification. Pour la CFE-CGC, cela pourrait notamment prendre la forme d'un tutorat-formation car plus qu'une formation théorique, ces professionnels ont besoin d'être confrontés à la réalité du terrain avant de prendre leur poste ;
- Renforcer la professionnalisation, notamment celle des managers.

Pour conclure, les enjeux liés aux métiers du lien social sont considérables pour les prochaines années car c'est un véritable vivier d'emplois, non délocalisables. Ces métiers, qui ne doivent plus être qualifiés de "petits boulots", représentent un potentiel considérable d'emplois utiles et de qualité.

Ce secteur doit donc être considéré comme un atout contre le chômage, pour de nouvelles perspectives professionnelles et plus de justice sociale. Une action publique forte en termes d'investissements et de nouvelles conditions règlementaires et d'accompagnement est une priorité nationale.

Le groupe CFE-CGC a voté en faveur de cet avis.